

## COMMUNIQUE



### **m2A et la Préfecture du Haut-Rhin mobilisées pour la prévention routière auprès de plus de 1 100 collégiens**

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), laboratoire européen des mobilités, a compétence en matière de prévention et de sécurité routière. Elle met en œuvre chaque année, aux côtés des pouvoirs publics, des actions dans les champs de l'éducation et de la prévention en matière de sécurité routière. Ainsi, mardi 07 octobre 2025, plus de 1 100 collégiens de l'Agglomération ont bénéficié d'une action pédagogique autour d'une séquence de crash-test. Pour cette édition, la sensibilisation s'est faite pour la seconde fois autour de l'impact d'un véhicule contre une trottinette, dont l'usage s'est largement répandu, et pour la première fois dans un scénario impliquant un bus, pour appréhender plus largement les enjeux du partage de l'espace public en toute sécurité.

#### **Plus de 1 100 collégiens de l'Agglomération sensibilisés**

Dans le cadre du plan départemental d'actions sécurité routière pour le département du Haut-Rhin (PDASR 68), l'Etat apporte son concours financier à m2A pour mener à bien une action de sécurité routière auprès des collégiens relevant de son territoire.



Deux sessions ont été réalisées pour accueillir les élèves de 41 classes de 4<sup>e</sup> de 13 collèges de l'Agglomération sur la piste de l'autodrome du Musée National de l'Automobile - Collection Schlumpf. Cette année, des jeunes du Centre éducatif fermé ont également été conviés à assister à l'une des sessions.

**Ainsi, plus de 1 100 collégiens de m2A ont assisté ce mardi 07 octobre à cette sensibilisation routière avec notamment le crash d'une trottinette électrique contre une voiture.**

Cette action pédagogique organisée en partenariat avec le SIS 68 (Service d'Incendie et de Secours), la Direction des services départementaux des services de l'Education nationale du Haut-Rhin (DSDEN), et la police municipale de Mulhouse, a pour objectif de sensibiliser les collégiens aux dangers de la route et notamment à l'usage des trottinettes électriques : réglementation en vigueur, équipement obligatoire et équipement recommandé.

**Pour cette édition 2025, de nouveaux partenaires se sont associés à l'action :**

- Soléa, réseau de transport de m2A, a mis à disposition un bus pour enrichir le scénario proposé autour du partage de l'espace public, pour renforcer le message de prévention routière,
- le Centre de Formation de l'Artisanat de Mulhouse (CFAM), de la Chambre de Métiers d'Alsace, a quant à lui mis à disposition gracieusement deux véhicules pour la réalisation de l'action.

**En 2025, focus sur l'usage de la trottinette électrique dans l'espace public partagé**

Les cycles, trottinettes et autres engins de déplacement personnel motorisés (EDPm) occupent une place croissante dans les mobilités urbaines.

Ces usagers, souvent très exposés, représentent aujourd'hui près d'un tiers des accidents corporels enregistrés dans le Haut-Rhin.

En 2025, au 08 septembre, ont été constatés :

- 75 accidents corporels liés aux mobilités douces, soit 31 % du total (contre 29 % en 2024),
- 6 décès (contre 4 sur la même période en 2024),
- 71 blessés (contre 73 en 2024).

La vulnérabilité des usagers des mobilités douces reste donc une préoccupation actuelle majeure ; d'où l'importance d'une action de prévention routière à destination des jeunes qui mette en lumière l'impact d'un mauvais usage de l'un de ces moyens de déplacement doux : la trottinette électrique.

**L'action, commentée en continu par un pilote professionnel du risque routier, dure 60 minutes et comprend différentes séquences permettant aux jeunes d'identifier plusieurs causes d'accident :** vitesse excessive, conduite sous l'emprise de stupéfiants et/ou d'alcool, défaut de maîtrise du véhicule, non-respect des règles de bon usage des trottinettes électriques, partage de la voie publique avec les différents usagers, dont les transports en commun.

Parmi les temps forts de l'opération, deux séquences marquent particulièrement les esprits des jeunes :

- **la démonstration de freinage à 30 et 50 km/h**, avec la participation des élèves qui doivent évaluer la distance en posant des cônes de sécurité,
- **la percussio**n entre un véhicule et une trottinette, dans un scénario enrichi cette année par la mise en situation avec un bus.

Au travers de ces crash-tests, les collégiens prennent la mesure de la violence des chocs (notamment à travers les sons occasionnés), et du sort réservé aux usagers des véhicules en cas d'accident, avec la simulation de secours des pompiers du SIS 68 et des policiers municipaux.



Les policiers municipaux réalisent lors de cette action un rappel important de la réglementation relative au bon usager des trottinettes électriques.

**Contact Presse m2A** • Orlane Foucault • 06 45 86 16 47 • [orlane.foucault@m2A.fr](mailto:orlane.foucault@m2A.fr)